

Les échos du Conseil de Faculté

Renouvelé en grande partie (26 membres /40) lors des élections du 6 février dernier, le Conseil de Faculté a fait sa rentrée le mardi 13 février.

Après avoir félicité et accueilli les élus de tous les collèges et indiqué sa ferme volonté de travailler avec tous, le doyen a précisé les méthodes de travail du Conseil et rappelé les grands chantiers actuels et futurs : mise en place de Parcoursup, réforme de la Licence, refonte de l'offre en Master, partenariats avec les entreprises, le monde judiciaire, les administrations, structuration de la recherche et de la politique internationale de la Faculté...

L'ordre du jour appelait plusieurs questions importantes.

Le PR Aurore Gaillet, directrice du Collège supérieur de droit, a retracé les perspectives de développement du CSD et proposé, après concertation préalable, une augmentation des droits d'inscription qui passent de 150 à 200 Euros par an sur les trois niveaux (L3, M1 et M2). Cela permettra d'atteindre l'équilibre budgétaire du DU et d'organiser de nouvelles manifestations, telles que la venue du philosophe Marcel Gauchet, le 7 mars et la mise en place de nouvelles innovations pédagogiques.

Le Conseil a ensuite donné un avis favorable à toutes les modifications d'arrêtés présentées en Licence et Master par les responsables des scolarités qui travaillent en étroite collaboration avec les responsables pédagogiques de ces formations. Même chose pour la FOAD et la Formation continue. A souligner un toilettage de la Licence droit/gestion présenté par Olivier Blin, responsable pédagogique de la Licence en droit ainsi que l'ajout, après débat, d'un couple de TD au semestre 6 de L3 : droit civil 2 et droit du travail 2.

Sur proposition du PR Hélène Hoepffner, qui coordonne la cellule concours, il a été décidé d'opérer quelques modifications par rapport à la liste des concours de plaidoirie ouvrant droit à une bonification maximale de 3,33%. Il sera, en particulier, nécessaire désormais qu'il y ait eu une phase de sélection préalable.

A noter enfin que le CA de notre Université a voté, le même jour, le rattachement de l'Ecole Européenne de droit et de l'Institut d'études judiciaires à notre Faculté, conformément à l'avis du Conseil formulé le 9 janvier dernier. Ainsi notre Faculté redevient la Maison commune de tous les juristes.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de droit et Science politique